ANNEXE AJOUTÉE A LA DEMANDE DU MINISTERE

201889

INDEMNITE D'ACTIVITE OPERATIONNELLE POUVANT ETRE ATTRIBUEE AU PERSONNEL CIVIL ET MILITAIRE

Identification de la fiche

Entité	ARM - MI 150 – Ministère des armées
Code BJ	201889
Code PAY	1889
Libellé	Indemnité d'activité opérationnelle pouvant être attribuée au personnel civil et militaire de la direction de la protection et de la sécurité de la défense
Objet du complément	Impacts Fiscalité, cotisations, contributions
Date de validité de la fiche RDP	01/10/2020 (V3)
Date de validité annexe	01/10/2020
Fin de validité annexe	

Impacts sur modalités de service :

Temps partiel : suit le traitement. Temps incomplet : suit le traitement.

CPA: suit le traitement.

Impacts sur absences et congés :

Congé de maladie ordinaire : F/C : suit le traitement ; O : suspension.

Congé de longue maladie : suspension.

Congé de longue durée pour maladie : suspension.

Congé de grave maladie : suspension.

Congé de maternité, de paternité ou d'adoption : F/C : suit le traitement ; O : suspension.

Fiscalité, cotisations, contributions :

POPU	FISC./COTIS./CONTRIB.	A COCHER
F/C/O	IMPOSABLE	X
	PENSION CIVILE	
F	RAFP	X
C/Oaux	IRCANTEC	X
	FSPOEIE	
F/C/O	CSG	X
F/C/O	CRDS	X
C/Oaux	VEUVAGE	X
C/Oaux	MALADIE	X
C/Oaux	VIEILLESSE	X